

## Nomination d'un fondé de pouvoir

À titre de porteur(s) d'actions de catégorie B de Transcontinental inc. (la Société), je nomme/nous nommons par la présente Isabelle Marcoux, ou, à défaut de cette personne, Jacynthe Côté, ou

Inscrivez en caractères d'imprimerie le nom de la personne que vous nommez s'il ne s'agit pas de l'une des personnes mentionnées ci-dessus

comme fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour assister, agir et voter au nom du/des soussigné(s) conformément aux instructions ci-dessous (ou si aucune instruction n'a été donnée, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) à l'égard des questions suivantes et de toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société (l'Assemblée) qui aura lieu sous forme virtuelle uniquement à <https://web.lumiagm.com/442749035>, le jeudi 25 février 2021 à 14 heures (heure de Montréal) et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, de la même manière, dans la même mesure et avec les mêmes pouvoirs que si le/les soussigné(s) était/étaient personnellement présent(s). **Pour participer, interagir, poser des questions ou voter à l'Assemblée, les participants (autres que les invités) auront besoin d'un numéro de contrôle (voir le numéro de contrôle dans la présente procuration) et du mot de passe « tc2021 » (respectez la casse). Si vous nommez un fondé de pouvoir autre que les deux personnes mentionnées ci-dessus, VOUS DEVEZ retourner votre formulaire de procuration par la poste, par télécopieur ou par courriel et aviser le fondé de pouvoir de communiquer avec AST au numéro 1-866-751-6315 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au 212-235-5754 au plus tard à 16 h (heure de Montréal) le 23 février 2021 afin qu'AST puisse lui fournir un numéro de contrôle à 13 chiffres pour fondé de pouvoir par courriel. Ce numéro de contrôle à 13 chiffres pour fondé de pouvoir diffère du numéro de contrôle indiqué dans la présente procuration.** Sans ce numéro de contrôle à 13 chiffres pour fondé de pouvoir, votre fondé de pouvoir pourra assister à l'Assemblée comme « invité » seulement, mais ne pourra pas y participer, y interagir, y poser des questions ni y voter.

La direction recommande de voter EN FAVEUR des résolutions suivantes. Veuillez utiliser un crayon ou stylo noir.

### 1. Élection des administrateurs

|                     | EN FAVEUR                | ABSTENTION               |                     | EN FAVEUR                | ABSTENTION               |
|---------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1. H. Peter Brues   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 8. Anna Martini     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Jacynthe Côté    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 9. François Olivier | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Yves Leduc       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 10. Mario Plourde   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Isabelle Marcoux | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 11. Jean Raymond    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. Nathalie Marcoux | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 12. François R. Roy | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6. Pierre Marcoux   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | 13. Annie Thabet    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7. Rémi Marcoux     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                     |                          |                          |

### 2. Nomination des auditeurs

Nomination de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs et autorisation donnée aux administrateurs de fixer leur rémunération.

EN FAVEUR      ABSTENTION

    

### 3. Résolution consultative sur la rémunération de la haute direction

Il est résolu, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du conseil d'administration, que les actionnaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de sollicitation de procurations fournie en vue de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société tenue le 25 février 2021.

EN FAVEUR      ABSTENTION      CONTRE

          

Selon les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, vous êtes en droit de recevoir certains documents financiers. Si vous souhaitez recevoir ces documents, veuillez cocher les cases appropriées ci-dessous. Vous pouvez également visiter le site web d'AST <https://ca.astfinancial.com/etatsfinanciers> et indiquer le code d'entrée 7466a.

Je voudrais recevoir les états financiers trimestriels

Je voudrais recevoir les états financiers annuels

Je vous autorise/nous vous autorisons à agir conformément à mes/nos instructions indiquées ci-dessus. Je révoque/nous révoquons par les présentes toute procuration donnée au préalable à l'égard de l'Assemblée. Si aucune instruction de vote n'est indiquée ci-dessus, cette procuration confère le pouvoir à la personne désignée par la direction de voter EN FAVEUR d'une question ou, si vous avez nommé un autre fondé de pouvoir, comme ce dernier le juge opportun. Je vous confère/nous vous conférons le pouvoir discrétionnaire de voter à l'égard de tout changement ou de toute variation proposé ou de toute nouvelle question présentée correctement à l'Assemblée.

\_\_\_\_\_  
Signature(s)

\_\_\_\_\_  
Date

Veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Voir les instructions au verso. Toutes les procurations doivent être reçues au plus tard à 16 heures (heure de Montréal) le mardi 23 février 2021.

## Procuration – Assemblée annuelle des actionnaires de Transcontinental inc. qui se tiendra le 25 février 2021 (l'Assemblée)

### Notes

1. Cette procuration doit être signée par un porteur ou par son mandataire dûment autorisé par écrit. Si vous êtes un particulier, veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Si le porteur est une société, un dirigeant ou un mandataire de la société dûment autorisé doit signer cette procuration, et si la société a un sceau, son sceau devrait y être apposé.
2. Si les titres sont inscrits au nom d'un exécuteur testamentaire, administrateur ou fiduciaire, veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Si les titres sont inscrits au nom d'un porteur décédé ou d'un autre porteur, cette procuration doit être signée par le représentant légal avec son nom imprimé au-dessous de sa signature et une preuve d'autorité pour signer au nom du porteur décédé ou d'un autre porteur doit être jointe à la présente procuration.
3. Certains porteurs peuvent détenir des titres à la fois à titre de porteur inscrit ou non inscrit; dans ce cas, vous pouvez recevoir plus d'une enveloppe reliée à l'Assemblée et vous devrez voter séparément en tant que porteur inscrit et non inscrit. Les porteurs non inscrits peuvent recevoir soit un formulaire de procuration déjà signé par l'intermédiaire ou un formulaire d'instructions de vote qui permet de voter leurs titres. Les porteurs non inscrits doivent suivre les instructions de vote qui leur sont transmises par leurs intermédiaires.
4. Si un titre est détenu par deux ou plusieurs particuliers et que l'un d'entre eux est présent ou est représenté par procuration à l'Assemblée, celui-ci peut, en l'absence de l'autre ou des autres, voter à l'Assemblée. Toutefois, si un ou plusieurs d'entre eux sont présents ou représentés par procuration, ils doivent voter ensemble le nombre de titres indiqués sur la procuration.

Tous les porteurs sont invités à consulter la circulaire de sollicitation de procurations de la direction pour de plus amples détails à savoir comment compléter et utiliser cette procuration ou pour toute information relative à l'Assemblée.

Cette procuration est sollicitée par la direction de la Société et en son nom.

**Toutes les procurations doivent être reçues avant 16 heures (heure de Montréal) le mardi 23 février 2021.**

## Comment Voter

**VOTEZ PAR TÉLÉPHONE 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7 !**

### INTERNET

- Allez à [www.astvotemaprocuration.com](http://www.astvotemaprocuration.com)
- Enregistrez votre vote en ligne
- Consultez les documents de l'Assemblée

### TÉLÉPHONE

Utilisez un téléphone à clavier, composez le numéro sans frais au Canada et aux États-Unis **1-888-489-7352** et suivez les instructions vocales.

Pour voter par Internet ou par téléphone, vous devez avoir votre numéro de contrôle. Si vous votez par Internet ou par téléphone, veuillez ne pas retourner cette procuration.

Pour voter avec votre téléphone intelligent, veuillez numériser le code QR →



### POSTE, TÉLÉCOPIEUR ou COURRIEL

- Remplissez, signez et retournez votre procuration dans l'enveloppe fournie à cet effet ou à :  
Société de fiducie AST (Canada)  
C. P. 721  
Agincourt (Ontario) M1S 0A1
- Vous pouvez également l'envoyer par télécopieur au 1-416-368-2502 ou au numéro sans frais au Canada et aux États-Unis seulement au 1-866-781-3111 ou la numériser et la transmettre par courriel à [voteprocuration@astfinacial.com](mailto:voteprocuration@astfinacial.com).

Si votre procuration n'est pas datée, elle sera présumée porter la date à laquelle elle vous a été envoyée par la direction.

